



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 22 novembre 2023

PV n° 14 – Saison 2023/2024

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Adrien Tourrettes, Raphaël Moll, Alain Marcq (en visio), Gaël André (en visio).

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

U6/U7 et U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11 : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51

U12/U13 : Gaël André – 06.84.42.62.71

U15 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

U17/U18 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

@ : district@lot-et-garonne.fff.fr

Informations générales

La Commission constate un laisser-aller sur l'envoi des documents en foot animation. Nous vous rappelons que les feuilles de plateaux doivent être entièrement complétées et renvoyées au District par mail ou courrier le mardi suivant, dernier délai. La Commission sera dans l'obligation d'appliquer les sanctions financières prévues dans le règlement tarifaire du District si la situation perdure.

Toutes les dates de report des rencontres de championnat non jouées le samedi 18/11 ont été validées et sont disponibles dans le document qui vous a été envoyé par mail cette semaine. Vous pouvez également le retrouver en annexe de ce PV (page 6).

Pour toutes les rencontres U13 PH et U13 District dont les dates de report ne sont pas définies, il est conseillé aux clubs de s'entendre pour les jouer en semaine. Les rencontres non fixées par les clubs d'ici au 6 décembre (accord des 2 clubs par mail nécessaire) seront automatiquement reprogrammées au samedi 23 décembre par la Commission.

Rassemblements féminins U7-U9-U11

U6/U7

U8/U9

Modification de plateaux :

Journée 4 du 25/11 :

- Plateau G organisé par Villeréal : absence de l'équipe de Monbahus.

Feuilles de plateaux manquantes :

Journée 3 du 18/11 :

- Plateau B organisé par Agen RC
- Plateau C organisé par FCPA
- Plateau F organisé par Bias
- Plateau G organisé par Monbahus
- Plateau J organisé par Beaupuy

Merci de faire parvenir ces feuilles de plateaux au District par mail ou courrier dans les plus brefs délais.

U10/U11

Pour rappel, chaque équipe doit compléter sa feuille de match et la remettre au club organisateur avant le début des matchs.

Modifications de plateaux :

Journée 5 du 25/11 :

- Plateau 13 : ce plateau prévu à Sainte-Livrade se jouera sur les installations de Tonneins.
Sont concernés : Tonneins 1 – Sainte-Livrade 1 – FCPA 1.
- Plateau 14 : ce plateau prévu à Sainte-Livrade est annulé.
Sont concernés : Sainte-Livrade 2 – FCPA 3 – Dausse.
- Plateaux 23 et 24 : ces plateaux prévus à Marcellus se joueront sur les installations de l'ASSA.
Sont concernés : Marcellus 1 et 2 – Gontaud 1 et 2 – ASSA 1 et 2.

Challenges U11 :

Challenge Départemental :

Résultats du 1^{er} tour :

Les équipes classées aux 3 premières places de chaque groupe sont qualifiées pour le prochain tour. Toutes les autres équipes sont reversées dans le Challenge Ransinan.

Les groupes C et G se dérouleront le samedi 9 décembre.

GROUPE A		Points	GA
LIEU : BOE			
1	EBBE 1	9	17
2	NERAC 1	6	-1
3	AGEN RC 1	3	-1
4	ASTAFFORT 1	0	-15

GROUPE B		Points	GA
LIEU : LE PASSAGE D'AGEN			
1	AS PASSAGE FC 1	10	7
2	SU AGEN 1	10	6
3	OS AGENAIS 1	4	-4
4	ROQUEFORT 1	2	-4
5	LAROQUE 1	1	-5

GROUPE D		Points	GA
LIEU : SAINT-SYLVESTRE / LOT			
1	PENNE SAINT-SYLVESTRE 1	12	22
2	FC VILLENEUVE 1	9	5
3	MONFLANQUIN 1	6	-5
4	DAUSSE 1	3	-7
5	FUMEL 1	0	-15

GROUPE E		Points	GA
LIEU : VILLEREAL			
1	CANCON 1	12	15
2	BIAS 1	9	7
3	CASSENEUIL 1	4	0
4	VILLEREAL 1	4	-4
5	CASTILLONNES 1	0	-18

GROUPE F		Points	GA
LIEU : GONTAUD			
1	GONTAUD 1	9	9
2	TONNEINS 1	6	2
3	CONFLUENT/USPF 1	3	0
4	CLAIRAC 1	0	-11

GROUPE H		Points	GA
LIEU : LA SAUVETAT DU DROPT			
1	MARMANDE 1	7	4
2	MIRAMONT 1	6	-1
3	USVP 1	3	0
4	ASSA 1	1	-3

Challenge Ransinan :

Résultats du 1^{er} tour :

Les équipes classées aux 2 premières places de chaque groupe sont qualifiées pour le prochain tour.

Les groupes D et F se dérouleront le samedi 9 décembre.

GROUPE A		Points	GA
LIEU : SU AGEN			
1	SU AGEN 2	10	21
2	AS PASSAGE FC 3	10	7
3	AGEN RC 2	3	-6
4	AGEN RC 3	3	-12
5	ROQUEFORT 2	3	-10

GROUPE B		Points	GA
LIEU : FCPA			
1	SU AGEN 3	10	7
2	EBBE 2	9	9
3	EBBE 5	7	7
4	FCPA 2	3	-1
5	FCPA 4	0	-22

GROUPE C		Points	GA
LIEU : LAUGNAC			
1	AS PASSAGE FC 2	10	9
2	FCPA 3	8	3
3	EBBE 4	5	-2
4	EBBE 6	4	-4
5	LAUGNAC 2	0	-6

GROUPE E		Points	GA
LIEU : VILLENEUVE / LOT			
1	FC VILLENEUVE 2	12	16
2	BIAS 3	9	3
3	BIAS 5 FEMININES	4	0
4	LAROQUE 2	4	-1
5	FC VILLENEUVE 4	0	-18

GROUPE G		Points	GA
LIEU : CASTELJALOUX			
1	CONFLUENT/USPF 2	12	11
2	CASTELJALOUX 2	9	4
3	NERAC 2	6	0
4	CAUMONT/LE MAS 3	3	0
5	CONFLUENT/USPF 4	0	-15

GROUPE H		Points	GA
LIEU : TONNEINS			
1	MARMANDE 3	10	5
2	TONNEINS 2	9	5
3	SAINTE-LIVRADE 2	5	0
4	CASTELMORON 2	4	-2
5	CONFLUENT/USPF 3	0	-8

GROUPE I		Points	GA
LIEU : MARMANDE			
1	MARMANDE 2	9	13
2	GONTAUD 2	6	4
3	LE MAS 2	3	-2
4	USVP 3	0	-15

GROUPE J		Points	GA
LIEU : VIRAZEIL/PUYMICLAN			
1	USVP 2	8	6
2	MARCELLUS 2	8	8
3	ASSA 2	8	4
4	MIRAMONT 2	1	-6
5	TONNEINS 3	1	-12

U12/U13 CREDIT AGRICOLE AQUITAINE

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule B :

Les matchs à domicile de Miramont 2 débiteront à 15h00.

Reprogrammation de matchs :

U13 Honneur Crédit Agricole Aquitaine :

Le match n° 27102110 Confluent Albret 1 / AS Passage FC 1 non joué le 04/11 se jouera le mercredi 29 novembre à 15h30 sur les installations de Damazan après accord entre les 2 clubs.

U13 Promotion Honneur Crédit Agricole Aquitaine poule B :

Le match n° 27107663 Castelmoron 1 / BAFC 3 non joué le 07/10 se jouera le mercredi 13 décembre à 17h30 après accord entre les 2 clubs.

U13 Promotion Honneur Crédit Agricole Aquitaine poule C :

Le match n° 27107867 Confluent Albret 2 / AS Passage FC 2 non joué le 11/11 se jouera le mercredi 29 novembre à 15h30 sur les installations de Damazan après accord entre les 2 clubs.

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule D :

Le match n° 27081209 BAFC 4 / Castelmoron 2 non joué le 11/11 se jouera le mercredi 13 décembre à 17h30 après accord entre les 2 clubs.

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule E :

Le match n° 27096078 Laugnac / FCPA 3 non joué le 11/11 se jouera le mercredi 22 novembre à 18h30 après accord entre les 2 clubs.

Reports de matchs :

U13 Promotion Honneur Crédit Agricole Aquitaine poule A :

Le match n° 27095953 Marcellus Cocumont 1 / GJ Mas Caumont 1 prévu le 25/11 est reporté à une date ultérieure en raison d'un arrêté municipal sur les communes de Marcellus et Cocumont et devant l'impossibilité d'inverser la rencontre.

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule A :

Le match n° 27108258 Marcellus Cocumont 2 / GJ Mas Caumont 2 prévu le 25/11 est reporté à une date ultérieure en raison d'un arrêté municipal sur les communes de Marcellus et Cocumont et devant l'impossibilité d'inverser la rencontre.

Forfaits :

U13 Promotion Honneur Crédit Agricole Aquitaine poule B :

Match n° 27107668 BAFC 3 / Monflanquin : forfait de Monflanquin (1^{er} forfait)

BAFC 3 : 3 points, 3 buts ; Monflanquin : - 1 point, 0 but.

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule F :

Match n° 27096194 OS Agenais / Nérac : forfait de l'OS Agenais (3^{ème} forfait).

S'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe de l'OS Agenais est déclarée forfait général. Les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier. Comme prévu par les règlements, ce forfait intervenant avant les 3 dernières journées de championnat, les résultats de cette équipe sont annulés. Au vu des circonstances, la Commission décide ne pas appliquer de sanctions financières.

Le club de l'OS Agenais aura la possibilité de se réengager en 2^{nde} phase s'il en fait la demande.

Challenge Futsal U13 Honneur :

La Commission remercie les clubs de Villeneuve et Bias pour la mise à disposition des salles et l'organisation du 2^{ème} tour de ce Challenge Futsal U13 Honneur et félicite les clubs participants avec une mention particulière pour le club de JSVL, vainqueur de cette édition 2023/2024.

La Commission remercie également la Commission Technique pour la mise en œuvre de cette compétition.

Classement final :

SITE DE BIAS					
Pl	Equipe	Pts	BP	BC	Dif
1	JSVL 1	7	7	4	3
2	PENNE SAINT-SYLVESTRE 1	5	5	3	2
3	BAFC 1	2	3	4	-1
4	FC MARMANDE 1	1	4	8	-4

SITE DE VILLENEUVE					
Pl	Equipe	Pts	BP	BC	Dif
5	CONFLUENT ALBRET 1	7	12	6	6
6	AS PASSAGE FC 1	5	7	5	2
7	FCVL 1	2	3	8	-5
8	AGEN RC 1	1	4	7	-3

U15

Demande d'observations :

U15 District poule B :

Match n° 27083350 Agen RC / AS Passage FC 2 du 18/11 : match non joué pour cause de terrain non tracé.

La Commission, jugeant en 1^{er} ressort,

Considérant l'article 18 alinéa A/1 des RG de la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine : « *Les clubs recevants sont tenus de tout mettre en œuvre pour que les rencontres aient lieu aux dates et heures prévues.* »

Considérant que l'arbitre de la rencontre n'a pas fait débiter la rencontre en l'absence de traçage des lignes sur le terrain devant accueillir cette rencontre,

Considérant un courriel du service des sports de la mairie d'Agen expliquant que la non-préparation du terrain résulte d'une erreur administrative, la régie de quartier en charge du traçage du terrain n'ayant pas vu l'information concernant la tenue de ce match,

Considérant que, quand bien même le club d'Agen RC aurait pu s'enquérir de ce problème avant la date de la rencontre, il ne peut lui être imputé l'entière responsabilité du non-déroulement de cette rencontre,

Par ces motifs,

Donne la rencontre à rejouer au samedi 23 décembre à 15h.

Reports de matchs :

U15 District poule A :

Le match n° 27083247 Marcellus-Casteljaloux / Gontaud non joué le 18/11 est reporté au samedi 23 décembre.

U15 District poule B :

Le match n° 27083247 Monflanquin-Cancon / Laugnac non joué le 18/11 est reporté au samedi 23 décembre.

U17

Reports de matchs :

U17 Honneur 2^{ème} phase poule A :

Le match n° 27501155 Astaffort 1 / FCPA non joué le 18/11 est reporté au samedi 13 janvier 2024.

U17 Honneur 2^{ème} phase poule B :

Le match n° Monflanquin-Cancon / Nérac non joué le 18/11 est reporté au samedi 13 janvier 2024.

U18

Reports de matchs :

U18 Honneur :

Le match n° 27120168 Sainte-Livrade / Confluent Albret non joué le 18/11 est reporté au samedi 16 décembre.

Le match n° 27203770 ASSA-Eymet / AS Passage FC non joué le 18/11 est reporté au samedi 16 décembre.

Forfait :

U18 Honneur :

Forfait général de l'équipe d'Agen RC. Les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier. Comme prévu par les règlements, ce forfait intervenant avant les 3 dernières journées de championnat, les résultats de cette équipe sont annulés. Amende pour forfait général de 150€ au club d'Agen RC.

Tournois

Liste des tournois organisés par les clubs du District :

CLUBS ORGANISATEURS	DATES	CATEGORIES	CONTACTS
SU AGEN	samedi 17 février 2024	U10/U11	GARAY Laura : 06 14 03 56 05 @ : 505841@lfna.fr
SU AGEN	lundi 20 mai 2024	U8 (foot à 5) U9 (foot à 8)	GARAY Laura : 06 14 03 56 05 @ : 505841@lfna.fr
AF CASSENEUIL	samedi 8 juin 2024	U6/U7	COESTIER Alain : 06 83 88 89 03 THERIN Hugues : 06 82 23 15 06 @ : 549868@lfna.fr
AF CASSENEUIL	dimanche 9 juin 2024	U8/U9	COESTIER Alain : 06 83 88 89 03 THERIN Hugues : 06 82 23 15 06 @ : 549868@lfna.fr

Prochaine réunion le mercredi 29/11/2023.

**Le Président
A. TOURRETTES**



DATES DE REPORT COMPETITIONS JEUNES DISTRICT LOT-ET-GARONNE

Version du 22/11/2023

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
U18 HONNEUR	Unique	Sainte-Livrade / Confluent Albret	18/11/2023	16/12/2023	15h00
		ASSA-Eymet / AS Passage FC	18/11/2023	16/12/2023	15h00

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
U17 HONNEUR 2ème phase	A	Astaffort 1 / FCPA	18/11/2023	13/01/2024	15h00
	B	Monflanquin-Cancon / Nérac	18/11/2023	13/01/2024	15h00

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
U15 DISTRICT	A	Marcellus-Casteljaloux / Gontaud	18/11/2023	23/12/2023	15h00
	B	Monflanquin-Cancon / Laugnac	18/11/2023	23/12/2023	15h00

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
U13 HONNEUR	Unique	Confluent Albret 1 / AS Passage FC 1	04/11/2023	29/11/2023	15h30

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
U13 PROMOTION HONNEUR	A	Gontaud / Marcellus Cocumont 1	11/11/2023	A définir	A définir
		Marmande 2 / USVP 1	11/11/2023	A définir	A définir
		Sainte-Bazeille / GJ Mas Caumont 1	11/11/2023	A définir	A définir
	B	Castelmoron 1 / BAFC 3	07/10/2023	13/12/2023	17h30
		Monflanquin / Castelmoron 1	11/11/2023	A définir	A définir
		FCPA 1 / JSVL 2	11/11/2023	A définir	A définir
		BAFC 3 / Tonneins 1	11/11/2023	A définir	A définir
	C	BAFC 2 / FCPA 2	11/11/2023	A définir	A définir
		Laroque-Maurin 1 / FCVL 2	11/11/2023	A définir	A définir
		Confluent Albret 2 / AS Passage FC 2	11/11/2023	29/11/2023	15h30

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
U13 DISTRICT	A	Casteljaloux 2 / Tonneins 2	11/11/2023	A définir	A définir
		Marmande 3 / Marcellus Cocumont 2	11/11/2023	A définir	A définir
	B	Miramont 2 / Castillonnès	16/09/2023	A définir	A définir
		ASSA / Miramont 2	04/11/2023	A définir	A définir
		Miramont 1 / Cancon	11/11/2023	A définir	A définir
		ASSA / Castillonnès	11/11/2023	A définir	A définir
		JSVL 4 / Miramont 2	11/11/2023	A définir	A définir
		Miramont 2 / Cancon	18/11/2023	A définir	A définir
	C	Villeréal / Fumel	04/11/2023	A définir	A définir
		Vallée Lémance / Villeréal	11/11/2023	A définir	A définir
		Fumel / Penne Saint-Sylvestre 2	11/11/2023	A définir	A définir
		FCVL 3 / JSVL 3	11/11/2023	A définir	A définir
	D	Casteljaloux 1 / Confluent Albret 3	11/11/2023	A définir	A définir
		BAFC 4 / Castelmoron 2	11/11/2023	13/12/2023	17h30
	E	Laugnac / FCPA 3	11/11/2023	22/11/2023	18h30
		Roquefort 1 / BAFC 5	11/11/2023	A définir	A définir
		Laroque-Maurin 2 / Sainte-Livrade 2	11/11/2023	A définir	A définir
Sainte-Livrade 2 / BAFC 5		18/11/2023	A définir	A définir	

Tous ces matchs, notamment en catégorie U13, peuvent être joués en semaine si accord entre les 2 clubs et à condition de communiquer la date retenue au District.